

Extrait du Internet : Culture et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

# **Interview Hector Castaneda**

- DLST Mag' - L'art et le piratage -

Date de mise en ligne : lundi 7 avril 2008

---

**Internet : Culture et Communication**

---

**Pourriez-vous, nous commenter brièvement votre relation avec ce sujet-ci ?**

Je suis guitariste classique et maintenant je fais un perfectionnement de l'instrument à Paris dans l'Ecole Normale de Musique de Paris Alfred Cortot et puis je suis professeur de guitare et musique. Pendant l'année 2001 j'étais en Colombie en travaillant dans un groupe de musique contemporain et notre projet a été la création de musique expérimentale et unique pour le format du groupe. Donc, après j'ai fait partie de deux chorals importantes en Colombie et, finalement beaucoup de travail dans la musique de chambre.

**À votre avis, quelle est la signification du mot 'piratage' ?**

Le mot piratage signifie la production illégale d'un produit artistique quelle que soit sa provenance. Donc, aussi le piratage s'agit de la vente de tous les produits illégaux sur un prix inférieur au réel. Enfin, le piratage évidemment, c'est la commercialisation dans le marché noir, c'est à dire, le marché illégal de musique, art, vêtements, voitures, etc.

**Que pensez-vous du piratage ?**

Maintenant, je crois que le piratage c'est une manière spéciale pour les artistes de se faire connaître, effectivement ce n'est pas vrai de dire que le piratage n'est pas une aide pour les artistes. En plus c'est une solution pour beaucoup de personnes de trouver un boulot.

**Croyez-vous que le piratage peut aider à un artiste pour se faire connaître ?**

Bien sûr, ça c'est la réalité

**Qu'est-ce que vous feriez, si quelqu'un utilise votre matériel sans votre permission ?**

Au début, je sais déjà que le problème ce n'est pas la reproduction de mon matériel, par contre c'est l'utilisation de mon produit sans la permission et ça c'est très différent.

Si mon produit est déjà enregistré dans un endroit de droits des auteurs je dois présenter la preuve pour confirmer que ce produit est le mien, puis faire la dénoncé juridique et finalement attendre la réponse au problème.

Alors si j'avais le pouvoir de changer la loi ou les conditions des marchés bons, je crois que dans le cas de la Colombie, les impôts pour qu'un CD ou un DVD entrent au pays sont trop élevés, je chercherais donc une manière de diminuer les impôts et pour que les produits soient abordables au public.

Ceci étant, si un artiste utilise mon produit, ou bien une chaîne de TV, je chercherais une manière pour que cette personne ne tire pas avantage de mon produit, la loi existe pour prévenir cela.